

Politique QHSEE Celsa France Group.

Notre entreprise Celsa France, appartenant au groupe CELSA France Group, fournisseur de billettes d'acier et de fil machines à partir de ferraille recyclée, souhaite construire une entreprise durable, faisant de la sécurité, la qualité, le service à la clientèle, la protection de l'environnement, ainsi que l'efficacité énergétique, le centre de ses priorités.

Notre quête du Développement Durable repose sur les principes inclus dans cette Politique de Gestion et dans son engagement à :

- Prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles,
- Planifier et assurer la qualité conformément aux exigences applicables du produit,
- Prévenir la pollution environnementale, et
- Optimiser la consommation des ressources naturelles et énergétiques.

De même, elle vise à atteindre la satisfaction de nos clients, collaborateurs, fournisseurs, communautés (administrative, environnement social, etc.) et des autres parties intéressées par le biais de l'amélioration continue de nos produits, services et systèmes de gestion, tout en respectant les exigences légales et autres applicables.

Notre performance s'appuie sur le leadership de la Direction et de l'ensemble de l'encadrement ainsi que sur l'engagement de tout le personnel en accord avec nos Valeurs et Comportements, suivant:

1. Maintenir des Systèmes de Gestion, compatible à la nature et au contexte de nos activités, tout en promouvant la surveillance et l'amélioration continue.
2. Développer les compétences des salariés à travers le travail en équipe, l'apprentissage basé sur l'analyse et la formation, tout en tirant parti des connaissances de l'ensemble de l'organisation.
3. Agir en accord avec notre culture, afin de consolider la Sécurité, la Santé, la Performance Énergétique et le respect de l'Environnement, en faisant preuve d'un véritable leadership et d'une forte implication de l'ensemble du personnel tout en intégrant les parties prenantes (entreprise collaborateurs, fournisseurs, etc...)
4. Agir de manière proactive face à tout événement pouvant représenter un risque ou une opportunité pour :
 - Les conditions de sécurité des personnes et des installations.
 - La fabrication de produits et de services qui ne répondent pas aux besoins et aux attentes des clients.
 - Les impacts environnementaux de nos activités.
 - L'amélioration de l'efficacité énergétique de nos processus
5. Vérifier que la performance énergétique de chaque produit, équipement et services consommateurs d'énergie ayant un impact sur les usages énergétiques significatifs soit un critère retenu lors des achats
6. Prendre en considération les opportunités d'amélioration de la performance énergétique et les éléments de maîtrise opérationnelle lors de la conception d'installations, d'équipements, de systèmes et de procédés consommateurs d'énergie.
7. Maintenir une communication active avec toutes les parties intéressées, en particulier les clients, et établir des relations de proximité, en accordant une attention particulière à la collectivité et à l'environnement qui nous entoure.

Nous mettons notre politique à la disposition des parties intéressées, afin de leur transmettre notre engagement en faveur du développement durable.

Président Directeur Général Celsa France Group

Josep Vilaseca

Fait à Boucau le 03/08/2023